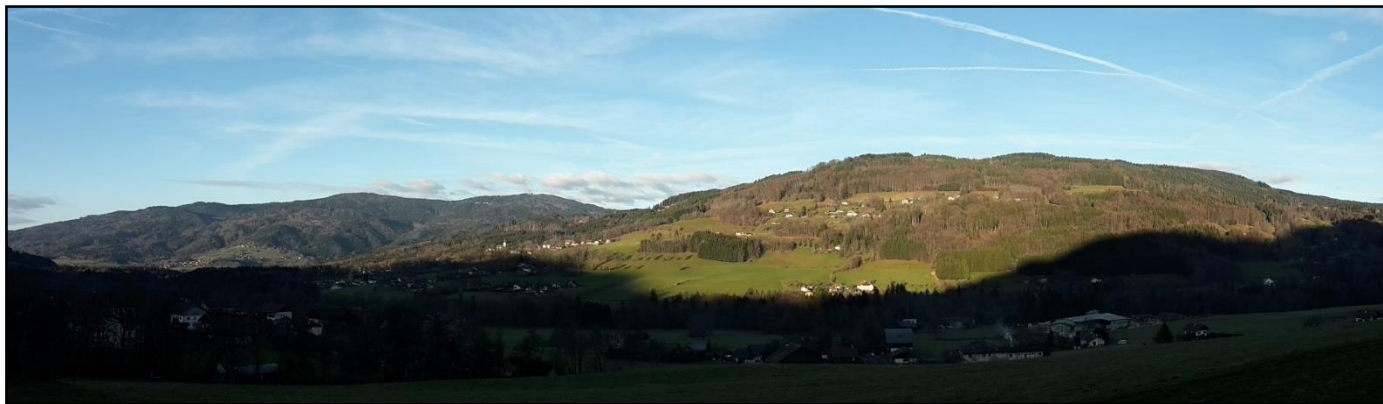


Le Bornérand

Bulletin municipal de Burdignin



Noël 2015

Sommaire

Page 1-3	<i>Le mot du Maire</i>	Page 12	<i>Intercommunalité</i>
Page 4	<i>Assainissement</i>	Page 13	<i>Informations diverses</i>
Page 4-5	<i>Travaux</i>	Page 14	<i>lou Ben Véria</i>
Page 6-7	<i>PLU</i>	Page 15	<i>UFOVAL</i>
Page 8-11	<i>Ecoles primaires</i>	Page 16	<i>Etat civil - agenda</i>

Le mot du Maire

A l'heure où vous lirez ces quelques lignes, je pense que vous êtes bien au chaud, dehors, chez vous !

Et oui, ce dimanche 20 décembre 2015, premier jour des vacances, à la veille de l'hiver, la Vallée est encore verdoyante et la neige absente au rendez-vous des skieurs.

Les questions que l'on se posait lors de la « Cop 21 » sont donc bien justifiées. Notre planète « Terre » est bien malade. Que peut-on faire pour sauver notre planète fiévreuse ?

Individuellement pas grand-chose mais c'est ensemble qu'il faut réagir !

A l'approche des fêtes de fin d'année que je vous souhaite très chaleureuses , je vous invite au nom du conseil municipal à venir partager le verre de l'amitié lors d'un moment convivial des vœux qui se dérouleront dans la salle polyvalente sous la Mairie le vendredi 08 janvier 2016 dès 19h00.



Vous pourrez constater la rénovation et la nouvelle organisation des WC, de la cuisine et du couloir de cette salle. Quelques soucis quant à la réalisation de ce projet mais ceci en valait la peine !

Avant d'avoir le plaisir de vous rencontrer très prochainement, je vous souhaite déjà de passer d'excellentes fêtes de Noël, meilleurs vœux à tous et à bientôt.

Il est vrai que notre vallée est un petit monde parfois en mauvaise santé où chacun d'entre nous, à sa manière, participe à le faire tourner de mieux qu'il se doit.

L'année dernière, lors des vœux 2015, je vous expliquais très sommairement les enjeux de la loi NOTRE : notre vallée devait obligatoirement rejoindre une autre collectivité plus importante. Après plusieurs réunions en préfecture, en présence de tous les présidents d'intercommunalité de Haute-Savoie, le préfet nous avait « mariés » d'office avec la CC4R (Communauté de communes des 4 Rivières).

Après réflexions entre les deux intercommunalités, il en ressort la nécessité de mandater un cabinet d'études (Callia) afin de faire un audit de cette fusion imminente.

Suite à la présentation publique de cette étude à Boège ce début septembre, il en résulte que malgré une proximité réelle, nos vallées ne se ressemblent pas vraiment : bien que nettement moins nombreux en habitants, notre vallée est déjà très fortement engagée (beaucoup plus de compétences qu'au niveau de la CC4R).

En cas de fusion et de vote de compétences, certaines communes se seraient retrouvées avec des nouvelles charges communales comme les écoles maternelles aux communes concernées, le cinéma pour Villard, le terrain de football et la piscine pour Boège.

C'est pourquoi, chaque commune a délibéré sur cette fusion ainsi que la communauté de communes : le résultat obtenu est de demander une dérogation pour que la Vallée Verte puisse rester seule. La fusion, en l'état actuel, ne peut pas se faire. Il faut d'abord que nos collectivités se rapprochent, évoluent et se transforment pour envisager un tel « mariage ».

Ci contre : courrier de la CCVV à la CR4R

Monsieur Bruno FOREL
Président Communauté de Communes des 4 Rivières
3, Place de la Mairie
74 250 MARCELLAZ-EN-FAUCIGNY

Boège, le 23 septembre 2015

Objet : Fusion entre la CCVV et la CC4R

Réf : votre courrier reçu en date du 29 juillet 2015.

Monsieur le Président,
Cher collègue,
Cher Bruno,

Pardon d'avoir attendu pour répondre formellement à ton courrier du 23 juillet. Il me paraissait peu judicieux de t'écrire avant d'avoir offert aux élus de la Vallée Verte l'opportunité de s'informer sur les tenants et les aboutissements de la fusion. Mais, comme tu le sais, en été, l'organisation de réunions est difficile.

Nous avons donc demandé à Calia de venir faire une présentation de l'étude conduite à l'instigation et aux frais de nos deux EPCI et nous y avons convié tous les conseillers municipaux de la vallée. Cette rencontre a eu lieu le 7 septembre et a été l'occasion de nombreux échanges. Nous avons par ailleurs transmis, avec l'invitation à cette réunion, les documents de Callia, les informations pertinentes sur la loi Notre et ton courrier scanné. Je crois donc que l'information a été précise et complète et a permis aux élus de décider en leur âme et conscience.

Les conseils municipaux se sont tous déterminés: Boège, Burdignin, Habère-Lullin, Habère-Poche, Saint-André-de-Boège, Saxel et Villard ont délibéré contre la fusion et pour le maintien en l'état de la CCVV. Le Conseil municipal de Bogève, quant à lui, a décidé de s'abstenir en l'état actuel de la situation.

Le constat est donc clair : la fusion est refusée. Par ailleurs, les règles de majorité sont respectées.

Ceci a été confirmé au niveau du Conseil communautaire.

Nous avons en effet eu réunion hier soir et nous avons pris deux délibérations :

La première concerne la fusion proprement dite : le Conseil communautaire a délibéré à l'unanimité moins trois abstentions contre la fusion.

La deuxième me confie le soin de demander une dérogation, permettant à la vallée verte de rester seule, au titre de la montagne, puisque son nombre d'habitants l'y autorise, sur la base des délibérations communales et de la délibération communautaire.

Le sentiment général qui se dégageait de nos discussions était, me semble-t-il, que les différences très considérables qui existent entre les compétences de nos deux communautés de communes rendaient très difficiles une harmonisation. De surcroît, notre conseil communautaire a, depuis les dernières élections municipales, un fonctionnement à la fois efficace et serein qui nous permet d'avancer dans l'intercommunalité de projet qui est la nôtre. Il nous semble qu'une fusion ne pourrait qu'entraîner une profonde déstabilisation que nous mettrions des années à rééquilibrer.

Je tenais à te prévenir aussi tôt que possible de ces délibérations qui ne correspondent pas à une attitude inamicale mais à la prise en considération réfléchie de contraintes qui nous paraissent insurmontables en l'état.

Je souhaiterai également que les conseils municipaux de la CC4R se prononcent au sujet de la fusion ainsi que le Conseil Communautaire, afin de connaître la position de chacun.

En te priant, Monsieur le Président, cher collègue, cher Bruno, de bien vouloir croire à l'assurance de mon amicale considération,

Yves DUPRAZ
Président de la CCVV

Assainissement

En cette fin d'année, les travaux concernant le secteur des Granges et Chez Morez arrivent à leur terme. Il ne restera qu'à engazonner les terrains au printemps.

Cette tranche de travaux va permettre à 25 maisons d'être raccordées à la station d'épuration.

Chaque propriétaire concerné va recevoir un courrier lui indiquant les démarches personnelles à effectuer et devra informer le SIVU assainissement dès qu'il sera raccordé pour procéder au contrôle de l'installation.

La commune a profité de ces travaux pour remettre en état environ 150 mètres de canalisation d'eau potable.



Travaux

1- Bâtiments communaux

1-1 La mise aux normes accessibilité nous ont amenés à revoir l'environnement de notre salle polyvalente :

- création de toilettes « handicapé »
- création d'un point d'eau à proximité de la salle
- création d'un local de rangement des tables et des chaises avec portes coupe-feu
- nouvelle implantation de l'espace cuisine
- circuits électriques et armoire de commande refaits aux normes actuelles

Ces travaux sont à ce jour terminés.



1-2 Réfection des toitures des deux petits bâtiments face à l'église (ex corbillard et congélateur)

2-Voirie

Divers goudronnages ont été effectués :

- chemin de la Courbe
- route des Virolets
- chemin du Chanty
- chemin du ces (hameau des Granges)
- route de l'espérance
- chemin du Champ de Foire
- chemin de la Via
- route du Nant (entretien voirie)

3- Réseau eau potable

3-1 Importants travaux au niveau des captages ainsi que création de protection de ceux-ci. Ces travaux ont permis pour certains d'avoir un meilleur débit d'arrivée d'eau (Mitaine, Carraz, Chez Girod, La Tovassière)



3-2 Conduites remises à neuf sur le plat de chez Gagne et au hameau des Granges

Quelques travaux pour 2016 :

- création d'un appartement au 2ème étage de la Fruitière
- installation d'un nouveau système de traitement de l'eau au niveau des réservoirs (traitement ultra-violet pour supprimer le chlore actuel)
- agrandissement du pont de chez Devy et de Carraz
- mise sur informatique de notre réseau d'eau potable (localisation des vannes de coupure, des réducteurs de pression, dimension des conduites etc...)
- entretien courant de la voirie

Révision du PLU

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, nous avons été contraints pour être en conformité au regard de la loi ALUR d'entamer une procédure de révision de notre PLU .

La première étape fut de choisir le bureau d'étude qui va nous accompagner tout au long de cette démarche et qui devra notamment nous assister et nous conseiller :

- ↳ la réalisation des études nécessaires à la révision du plan local d'urbanisme,
- ↳ la réalisation du dossier de plan local d'urbanisme dans les formes exigées par le code de l'urbanisme
- ↳ la conduite et l'animation de la démarche de réflexion au sein de l'équipe municipale ainsi que les échanges avec les services de l'État et les autres personnes publiques associées,
- ↳ l'animation de la concertation avec les autres partenaires : acteurs de la vie économique et sociale et la population, suivant les principes qui seront inscrits dans la délibération de prescription de la révision du PLU,
- ↳ La conduite de toute la procédure réglementaire dans les formes exigées par le code de l'urbanisme.

Un marché de prestation de services a été déposé courant mai à l'aide d'un dossier de consultation qui définissait précisément les missions du bureau d'étude. Trois dossiers ont été enregistrés en mairie à l'issue du délai de remise des candidatures.

Après validation des ces dossiers par la commission d'appel d'offres et après rencontre avec certains candidats afin de mieux les connaître et afin leur faire détailler leur démarche, les offres ont été jugées conformément au dossier de consultation et suivant les critères suivants :

- ↳ Prix de la prestation - 50 %
- ↳ Mémoire technique - 20 %
- ↳ Calendrier - 10 %
- ↳ Expérience dans des dossiers similaires - 20 %

Le bureau d'étude qui a été retenu est celui représenté par Mme Florence LACHAT que vous avez déjà eu l'occasion de rencontrer. En effet, nous lui avons déjà confié la réalisation du PLU qui est en application aujourd'hui.

La phase de concertation va donc pouvoir débuter, phase primordiale pendant laquelle des réunions publiques seront organisées afin d'échanger avec vous et recueillir vos avis sur l'évolution de notre territoire.

Dans l'attente de se rencontrer vous trouverez ci après le calendrier général de la procédure de révision. Les dates des différentes réunions vous seront communiquées dès quelles seront fixées et vous pouvez bien sûr toujours venir en Mairie le samedi matin si vous désirez de plus amples renseignements.

		Les grandes étapes de la procédure	Les dates clés
ETAPE 1	CONCERTATION	PRESCRIPTION Délibération du Conseil municipal prescrivant la révision du PLU et définissant les modalités de la concertation	
		CONCERTATION Information à la population sur la délibération de prescription et sur les objectifs	
ETAPE 2		ETUDES Diagnostic et enjeux du territoire	1 ^{er} semestre 2016
		CONCERTATION Réunion publique n°1 Présentation et échanges avec les habitants sur le diagnostic et les enjeux du territoire	Juin 2016
ETAPE 3		ETUDES Ecriture du projet d'aménagement et de développement durables (PADD)	2 ^{ème} semestre 2016
		Débat au sein du Conseil Municipal sur le PADD	Décembre 2016
	CONCERTATION Réunion publique n°2 Présentation et échanges avec les habitants sur le PADD		
		ETUDES Ecriture du volet réglementaire du PLU (orientations d'aménagement et de programmation, délimitations des zones et rédaction des prescriptions réglementaires) Conceptualisation du dossier PLU pour la phase arrêt projet	1 ^{er} semestre 2017
ETAPE 4	CONSULTATIONS	ADOPTION Délibération du Conseil Municipal sur le projet PLU à arrêter et bilan de la concertation	2 ^{ème} semestre 2017
		COMMUNICATION POUR AVIS Consultations diverses sur le dossier PLU arrêté : personnes publiques associées, personnes publiques consultées, Autorité Organisatrice de Mobilité, DREAL, ...)	Les délais administratifs sont de 6 mois : 3 mois pour les consultations diverses et 3 mois pour l'enquête publique (le commissaire enquêteur est présent 1 mois ; les observations peuvent lui être adressées soit par courrier soit au cours de ses permanences)
ETAPE 5		ENQUETE PUBLIQUE Le commissaire enquêteur est désigné par le Tribunal Administratif de Grenoble	
ETAPE 6		APPROBATION Délibération du Conseil Municipal pour approuver le plan local d'urbanisme. C'est à la suite de cette formalité que le plan est exécutoire, c'est à dire qu'il est opposable à tous, administration comme habitants.	

Ecoles primaires

A l'école primaire, les élèves du secteur bénéficient d'un parcours d'éducation artistique et culturelle grâce au Réseau Rural des Ecoles de la Vallée Verte (RREV).

Le thème du projet pour l'année était « Art et Nature ». Au mois de mars, La classe a visité le *musée hors les murs* au collège de Boège. Les élèves ont pu admirer de vraies œuvres empruntées à l'Artothèque de Bonlieu. Ensuite, ils ont découvert une exposition à la médiathèque sur le même thème.

La classe a également bénéficié de l'intervention d'une artiste Sophie Goyard qui a présenté son travail aux élèves.

En hiver et au printemps les élèves ont travaillé et créé des œuvres éphémères prises en photo et exposées à la médiathèque durant tout l'été.



Début octobre, les élèves de l'école ont participé au cross de la Vallée Verte qui s'est déroulé au parcours santé d'Habère-Lullin.

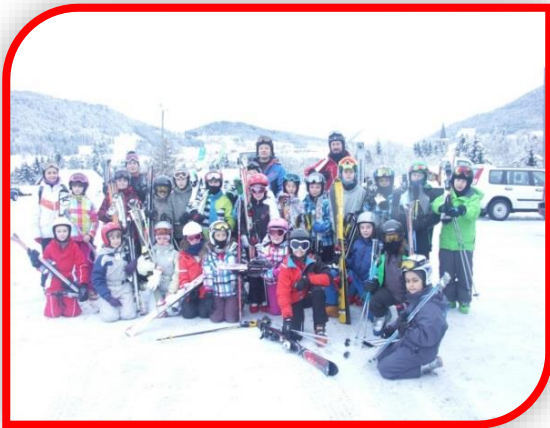


Le 10 novembre, les enfants ont eu la chance de visiter une exposition organisée par le comité du SOUVENIR FRANCAIS de BOEGE, à l'occasion du 100ème anniversaire de la guerre 14/18. Cette exposition rendait hommage aux poilus de la Vallée Verte.



Les enfants ont pu découvrir de nombreux objets de guerre, des lettres de soldats et poser des questions.

Au mois de janvier, la classe est allée au ski de piste à la station d'Habère-Poche. Les enfants ont bénéficié de huit séances avec un moniteur qui tournait au sein des divers groupes.



Au printemps, la gendarmerie a fait deux interventions pour sensibiliser les enfants aux dangers d'internet. Ils ont passé un test sur les bons comportements à adopter sur le net et pour finir, ils ont obtenu un permis internet.

Cette année, le RPI avait un projet jardinage en lien avec le projet RREVV. Nous avons pu utiliser un terrain à côté de l'école et les trois classes se sont réparties la surface. Au mois de mars, par un beau samedi matin, des parents sont venus nous aider pour préparer la terre.



Ensuite, au mois de juin, les élèves se sont mis par groupe et ont planté des fleurs et des légumes dont ils se sont occupés jusqu'aux vacances.



Le 29 mai, la classe s'est rendue à la Turbine (musée scientifique) à Cran Gevrier. Elle a découvert une exposition sur les mathématiques (pour amener les enfants à raisonner et à être logique au travers de l'expérimentation et de la manipulation) et une autre sur les reptiles et les amphibiens.



Les enfants ont bénéficié de sept séances de natation à la piscine de Bogève située au centre Le Plein Air dans le but d'obtenir le savoir nager. Je tiens à remercier les deux communes du RPI, le SIVU scolaire, les membres de l'APE et les parents d'élèves accompagnateurs.



Jocelyne Jacques-Vuarambon

Intercommunalité

- Notre déchetterie intercommunale, vue son succès et sa grande fréquentation, va devoir subir une remise aux normes au niveau de la sécurité des usagers (barrières, signalétiques...) mais aussi un agrandissement afin de pouvoir collecter de nouveaux déchets.



- Après bientôt deux ans de fermeture du cinéma « La Trace », la communauté de communes de la vallée verte, après de longs travaux, ré-ouvre ce bâtiment du 7^{ème} art. Durant le mois de juin, elle a organisé l'inauguration de cette salle, plus belle que jamais. Je crois que le défi en valait la peine. L'attente a été longue mais le résultat a dépassé nos espérances. Désormais, c'est un cinéma doté des plus hautes techniques modernes pour la reproduction du son et de l'image et accessible à tous, même pour son prix d'entrée !



- La piscine intercommunale de Boège ne ré-ouvrira ses portes, pour cause de travaux, que pour la saison 2017. Le « savoir nager », obligatoire pour nos écoles se déroulera de nouveau dans les bâtiments de Monsieur Baud-Lavigne à Bogève. Les travaux, ayant pris du retard, les deux phases seront donc finies avant la réouverture finale (basin inox, pataugeoire ludique et bâtiment pour vestiaire, sanitaire et pourquoi pas snack et solarium...)



Site internet

L'objectif 2016 pour notre commission sera de vous proposer un nouveau site Internet accessible et actualisé.

En effet, à l'heure où l'information transite rapidement, nous souhaitons que les utilisateurs puissent trouver sur notre site, tant des renseignements relatifs aux démarches administratives et la vie pratique de la commune, qu'à l'ensemble des informations liées aux événements culturels et/ou associatifs ayant lieu au sein de la Vallée Verte.

Aussi, nous devons réfléchir aux différentes pages et rubriques que nous voudrions voir apparaître, soit le travail de l'arborescence et la logique de navigation afin que l'information soit rapidement visible, penser à la compatibilité avec les smartphones et les tablettes et imaginer le design à l'image de notre commune de ce qui deviendra, nous l'espérons vivement, un site de référence.

Il reste du travail, mais nous serons entourés par les Editions Cheneval afin de mener à bien ce projet et nous serons heureux de pouvoir vous le présenter d'ici quelques mois. N'hésitez pas à nous transmettre vos idées ou suggestions.

La commission Communication et information
Christine, Philippe, Audrey

CCAS

Vu l'article 79 de la loi NOTRe 2015-991 du 07 Août 2015 autorisant la suppression des budgets CCAS pour les communes de moins de 1500 habitants et pour simplifier la gestion, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré a émis un avis favorable à la dissolution du CCAS à la date du 31 décembre 2015

Elagage sur lignes téléphonique

Coups de vent à l'automne, chutes de neige en hiver... Chaque année, des lignes téléphoniques sont coupées suite à la chute de branches d'arbres. Afin d'éviter ce type de désagréments (dysfonctionnements de la téléphonie fixe, mobile et d'Internet), la préfecture de Haute-Savoie et Orange rappellent que depuis la loi du 26 juillet 1996 les travaux d'élagage autour des poteaux téléphoniques (et non électriques) sont du ressort des riverains (Orange n'est plus soumis à la servitude d'élagage). Les propriétaires riverains sont invités à prendre connaissance de la fiche pratique sur les modalités d'élagage qui a été élaborée par Orange pour les accompagner dans l'application de cette obligation. (voir <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Votre-securite/A-la-maison/Elagage-des-arbres>)

Médecin de garde

Votre médecin traitant participe au tour de garde avec tous ses confrères du secteur du « Giffre ». Tous les jours, week-ends et jours fériés inclus, un médecin est de garde. Les consultations ont lieu au cabinet médical de ce médecin sans rendez-vous, après appel préalable du 15. Le médecin n'est pas joignable par téléphone.

Pour connaître les coordonnées du médecin de garde, appelez le 15.

Buts de l'association

les rencontres, la convivialité et l'accueil

Date de sa création

6 février 1991 à Burdignin

Chers Bornérands,

Comme vous avez pu le constater, l'édition 2015 de la vogue de Burdignin, principal événement organisé par Lous Ben Verias pour notre village, n'a pas eu lieu.

Le manque de bénévoles et / ou de personnes actives au sein du comité ne permet plus de maintenir les animations dans notre commune et à terme, nous serons contraints de dissoudre notre association.

Il tient à cœur à Lous Ben Verias de perpétuer l'organisation de la vogue annuelle en septembre, le spectacle pour les enfants suivi d'un goûter en début d'année. Mais, notre association c'est aussi de créer les rencontres entre les Bornérands, notamment lors des Jeux Intervillages (qui auront d'ailleurs lieu à Saxel en 2016) et autour de toutes autres activités proposées aux assemblées et validées par le Conseil d'administration.

La dissolution de Lous Ben Verias, c'est autant d'activités qui ne pourront être programmées et de belles aventures qui ne pourront être vécues.

Nous sommes heureux de pouvoir vous confirmer ici que le goûter des enfants aura tout de même lieu, et la date à retenir est le **samedi 6 février 2016**. Les informations y relatives vous seront communiquées ultérieurement.

Nous tenons à remercier ici toutes les personnes présentes au sein du Conseil d'administration ainsi que les bénévoles actifs de l'association et nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre.

Comme nous vous l'avons dit, nous avons besoin de vous. Toute personne désirant apporter son soutien à l'association Lous Ben Verias est la bienvenue.

Pour les personnes intéressées, un coupon-réponse est disponible et est à retourner d'ici le 31 janvier 2016

Pour les mineurs intéressés, l'accord parental préalable est indispensable.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courrier électronique :

Je suis intéressé(e) pour :

☐ **devenir membre volontaire à l'organisation des différentes manifestations LBV**

Coupon réponse à retourner à notre président LBV : Amaël Sallet, route de la Crusaz, Burdignin

Note : les volontaires inscrits sont tenus de participer aux quelques réunions annuelles.

Des Colos qui nous rassemblent



Liberté, Égalité, Fraternité...

1946 – 2016

70 ans que nous organisons des séjours de vacances.

Bien sûr, les centres ont beaucoup progressé en terme de sécurité et de confort.

Bien sûr, les séjours ont évolué avec une place plus importante donnée aux activités, à l'innovation.

Mais bien sûr, nos colos ne sont pas que des lieux où l'on rit, s'amuse, joue, passe de bonnes vacances, ce sont aussi des espaces d'apprentissages.

Nous avons gardé l'état d'esprit de nos prédécesseurs. Agir pour construire un monde meilleur, plus solidaire, en paix. Participer à fonder une République laïque, démocratique et sociale. Nos directeurs, nos animateurs partagent notre projet éducatif et nos principes. Ils s'engagent avec nous à élaborer des séjours où les enfants, les jeunes seront accueillis avec les mêmes droits et les mêmes devoirs, où les liens qui les unissent sont basés sur la solidarité et l'amitié, où l'on devient citoyen dans le respect des autres et des lois.

L'enjeu est bien là, mener des actions éducatives pour former les citoyens de demain, des Femmes et des Hommes capables de tracer leur chemin librement avec dignité, tolérance et intelligence.

Les Fédérations Laïques de Haute-Savoie, Savoie et Isère représentées par leurs présidents respectifs, Patrick Kolb, Bernard Chardonnel et Eric Favey.

Pour tout renseignement ou demande de guide vacances 2016 :

Fédération des Œuvres Laïques de Haute Savoie

3 avenue de la Plaine - BP 340 - 74008 Annecy Cedex

Tel : 04 50 52 30 00 - Fax : 04 50 45 81 06

Mail : ufoval@fol74.org - Site : www.fol74.org



Etat civil

Naissances

- Irène SCHONENBERG, le 26 Janvier 2015, fille de Jean-Claude et Helena SCHONENBERG, domiciliés « 731 Route des Alpagnes »
- Auguste BORCARD, le 22 Mars 2015, fils de Nicolas BORCARD et Claire HYENNE, domiciliés « 20 Route du Nant »
- Eloïse BRASSEUR, le 11 Avril 2015, fille de Thomas BRASSEUR et Gaëlle GAVORY, domiciliés « 2025 Route de l'Espérance »
- Chloé LICHTLE, le 07 Mai 2015, fille de Benjamin LICHTLE et Stéphanie RUDY, domiciliés « 1677 Route des Virolets »
- Antoine FIGHIERA, le 27 Juillet 2015, fils de Dominique FIGHIERA et Christelle MANSAY, domiciliés « 111 Chemin de la Via »
- Ezri BOUCLIER, le 14 Août 2015, fils de Cyril BOUCLIER et Maeva LHERBIER, domiciliés « 570 Route de l'Espérance »
- Eléa DAVEAUX, le 31 Août 2015, fille de Cédric DAVEAUX et Jessica MILLET, domiciliés « 717 Route de la Nativité »
- Elise SAILLET, le 16 décembre 2015, fille de Christophe SAILLET et Nathalie MANSAY, domiciliés « 1908 Route du Col de Cou »

Mariages

- Cédric DAVAUX, fils de Bernard DAVAUX et de Maria Teresa MARQUES HENRIQUES & Jessica MILLET, fille de Jean-Pierre MILLET et de Sandra SCHOPFER, le 14 Février 2015
- Matthieu VIGUIER, fils de Jean VIGUIER et de Marie CONDEVAUX & Morgan HAMON, fille de Yvon HAMON et de Catherine JEGOU, le 16 Mai 2015
- David SEIGNEUR, fils de Henri SEIGNEUR et de Marie-Josephe PLESSIS & Anne FOUQUE, fille de Alain FOUQUE et de Madeleine FOURNET, le 01 Août 2015

Décès

- Gérard COMONT, le 15 Juin 2015, âgé de 89 ans, domicilié « 3685 Route du Col de Cou »
- Jean-Bernard BONDAZ, le 07 Juillet 2015, âgé de 65 ans, domicilié « 1801 route des Vernes »

Agenda

Vœux du Maire : le 08 Janvier 2016 à 19h00

Repas des anciens : Au printemps (date à préciser)

Goûter des enfants : 06 Février 2016